

INTITULE DU POSTE**ENSA STRASBOURG-2024-1778239-
PROF TPCAU cat 2 n°2****INTITULE LONG
DU POSTE**Professeur.e / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine /
Catégorie 2**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	PROFARCH
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Grand-Est
Département	Bas-Rhin
Adresse	ENSA Strasbourg-6-8 boulevard du président Wilson-67 000 Strasbourg

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSA de Strasbourg (830 étudiants) est ancrée dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur, en association avec l'UNISTRA depuis 2015. Elle est membre du réseau AlsaceTech des écoles d'ingénieurs, d'architecture et de management d'Alsace

Outre le DEA et l'HMONP, l'ENSAS, engagée à l'international, propose :
un diplôme franco-allemand avec la Faculté d'architecture de Karlsruhe
un double diplôme avec Dresde
un master de recherche avec UNISTRA +INSA
un master architecture et archéologie avec UNISTRA

Par son implantation au sein de régions impliquées dans la prise en compte de l'environnement et des interactions sociales et économiques, l'ENSAS souhaite s'affirmer comme pôle d'excellence pour l'architecture durable

L'ENSAS regroupe 43 enseignants-chercheurs titulaires, 13 maitres de conférences associés et 33 enseignants contractuels

Depuis 2023-24, est mis en œuvre un programme pédagogique encourageant la transversalité des enseignements au regard des mutations contemporaines qui touchent les pratiques et cadres d'intervention des architectes. L'offre de master se structure autour de 4 axes thématiques « Temporalités, héritages et transformations » ; « Matérialités, création et expertise technique » ; « Habitabilité, habiter et enjeu social et « Ressources, milieux et prospectives », qui ont pour but d'articuler les contenus par-delà la nature des enseignements (conception, séminaires thématiques, mémoire et options)

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

AMUP Unité de recherche conjointe ENSAS – INSA : 35 EC dont 3/4 ENSAS et 1/4 INSA, 22 doctorats en cours, 1 post-doc
ARCHE Unité mixte de recherche ENSAS - UNISTRA : 4 EC sont membres, 7 doctorants encadrés par des EC HDR de l'ENSAS

CHAIRE de recherche et d'enseignement MOBILITÉS TERRITOIRES PROJETS

Les activités scientifiques de l'ENSAS sont développées au sein de l'UR AMUP *Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine, Projet*, unité conjointe avec le Département Architecture de l'INSA et de l'UMR ARCHE *Arts, civilisation et l'histoire de l'Europe*, unité conjointe de l'ENSAS et de l'UNISTRA

Les axes scientifiques de l'école s'appuient sur ceux de l'UR AMUP et de l'UMR ARCHE et nourrissent les enseignements proposés en Licence et Master, abordant les domaines d'expertise des futurs architectes, de l'édifice à la fabrique urbaine et territoriale. Ces questions traversent aussi la formation doctorale, coordonnée par l'École Doctorale Sciences humaines et sociales – Perspectives européennes de l'UNISTRA

Axes AMUP (23-27)

Conception architecturale, approche sensible, ingénierie des ambiances dans la ville soutenable

Métropolisation, Territorialisation, Projets de Transition

Acteurs et dynamiques patrimoniales : expériences et transferts

2 thèmes transversaux : les enjeux environnementaux et la recherche par le projet

Axes ARCHE (24-28)

Sources, savoirs, corpus

Transmission(s) : enseignement, modèles, patrimoines

Transfrontalier, transnational, transcontinental

Autorité, contrainte, liberté

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'ENSAS recrute un enseignant-chercheur (EC) ayant une expérience avérée dans l'enseignement du projet, corrélée à une activité scientifique confirmée, reconnue et à une activité de praticien

Le poste vise à renforcer, le renouvellement théorique au regard des enjeux contemporains, et les méthodes de recherche propres à la conception architecturale et urbaine (par ex : la recherche par le projet, la recherche-action, la recherche-crédation) sur les 3 cycles

L'EC doit contribuer à la formation de praticiens et de chercheurs en architecture qui devront agir pour assurer l'habitabilité du monde face au dérèglement climatique et à la crise de la biodiversité. Il doit proposer des orientations critiques et éthiques, construire une compréhension spatialisée des enjeux contemporains, élaborer de stratégies d'adaptation et rechercher des organisations spatiales et sociétales alternatives qui puissent atténuer l'impact des activités humaines sur l'environnement. Il devra, en ce sens, enseigner la transformation de l'architecture, de la ville et du territoire, de façon située et systémique dans leur rapport aux milieux et aux ressources, à la croisée des échelles et des transitions écologiques et socio-économique. Dans sa proposition pédagogique, il met en perspective les thématiques, problématiques et axes de recherche de ses travaux au regard de ces enjeux

L'enseignement pour ce poste se développe comme suit :

En licence : Le candidat intègre des équipes d'enseignants en place et pourra être appelé à coordonner des enseignements (ateliers de projet et cours théoriques associés S1 ou S4 ou S6)

En master : Le candidat (co)encadre un atelier de projet (ateliers verticalisé M1-M2 au S7-S9, atelier M1 ou PFE en S8 et en S10) en lien avec les axes thématiques transversaux du master et un atelier de mémoire de fin d'études au sein des pôles thématiques existants

En cycle doctoral : il participe au séminaire doctoral de l'école et co-encadrement des thèses. Le champ TPCAUI souhaite établir un contenu et des axes de recherche spécifiques, complémentaires à la formation doctorale actuellement menée dans d'autres disciplines. Il s'agit d'élargir la recherche doctorale en architecture, entre connaissance, action et expérience

Charges scientifiques :

Le candidat participe aux activités scientifiques de l'école en intégrant l'unité de recherche AMUP. Il développe des projets de recherche autour des thèmes et problématiques spécifiques au champ TPCAUI, construisant un dialogue avec les autres disciplines dans une perspective d'ouverture et collaboration. L'organisation d'événements et de publications scientifiques est attendue

Il participe aux activités de rayonnement national et international de l'ENSAS (partenariats, publications), aux réunions pédagogiques de l'école et peut être impliqué dans les différentes instances et commissions

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures

d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Le professeur peut bénéficier d'une décharge recherche en fonction de son activité de recherche

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Savoirs, savoir-faire, Savoir-être

Expériences et compétences solides d'enseignement de la conception spatiale en ENSA, à toutes les échelles, et de recherche (tous cycles)

Production théorique et scientifique avérée (ouvrages, textes, articles dans revues à comité de lecture, montage/participation à des programmes de recherche)

Activité de praticien dans le champ de la conception

Compétences en matière de savoirs et savoir-faire du projet urbain ou territorial

Proposer et structurer une politique de formation à la recherche par la recherche dans le champ TPCA

Participer à renforcer l'activité de recherche en ENSA avec des partenaires locaux, régionaux et/ou internationaux

Forte capacité à intégrer des équipes interdisciplinaires avec une pensée multidimensionnelle, indispensable pour travailler sur des questions de société et des problématiques de transition

Tenir compte des enjeux sociétaux, les traduire dans les contenus pédagogiques et scientifiques

S'inscrire dans la stratégie et la vie de l'ENSAS

Esprit d'équipe

Sens des relations humaines, de la pédagogie, l'organisation, responsabilités

Savoir gérer les relations avec les étudiants

Démarche

Présenter une démarche de recherche « en » architecture, complémentaire et en dialogue à celles qui enquêtent « sur » l'architecture

Justifier d'une démarche pédagogique et scientifique capable de problématiser des situations spatiales complexes

Mobiliser savoir et savoir-faire d'autres champs disciplinaires

Développer et enseigner une approche projectuelle multiscalair

Thématiques

Offrir un point de vue réflexif et critique sur les évolutions des mondes de la conception et les enjeux contemporains du projet d'architecture au regard de l'évolution des contextes environnementaux, productifs, technologiques, socio-économiques

Se positionner sur les questions d'obsolescence, transformation, réparation, rapport à la biodiversité, considération des sols, visions et trajectoires des métiers de l'architecture

Compétences et/ou sensibilité en matière d'approches constructives écologiques, emploi de matériaux et circuit de la matière en adéquation avec les conditions climatiques, territoriales, écosystémiques et culturelles locales

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Collaborer à la coordination des contenus théoriques de l'enseignement architectural et urbain sur l'ensemble du cursus

Interroger la pédagogie en architecture de manière transversale dans une réflexion ouverte aux autres champs

Intégrer un laboratoire de recherche de l'école

Intégration possible des réseaux scientifiques, chaire partenariale et des collectifs pédagogiques

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Architecte DPLG/DEA et HMNOP ou équivalent

Doctorat

Préparation d'une HDR souhaitée

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront

à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA STRASBOURG

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

recrutement@strasbourg.archi.fr